

RESTAURATION SUR LE SITE DE L'ARGONNE

PETITION POUR UNE COMPENSATION EQUITABLE DES TEMPS DE DEPLACEMENTS
avec le soutien de Solidaires/CGT/FO/CFDT Finances publiques Paris

Depuis 2007 , les agent-e-s en poste sur le site de l'Argonne sont privés d'une cantine AGRAF leur permettant de se restaurer sur place.

Malgré plusieurs pétitions et de multiples interventions dans les instances paritaires, les agents sont toujours contraints de se déplacer à l'extérieur de l'immeuble pour rejoindre une des deux cantines avec lesquelles la DRFIP dispose d'une convention tarifaire. Rappelons que cette organisation prive les collègues des tarifs plus avantageux pratiqués par l'AGRAF.

Les agents sont également privés de locaux leur permettant de prendre leur propre repas dans de bonnes conditions.

Dans le même temps, sur d'autres sites où les agents ont les mêmes difficultés, la direction a accordé aux collègues une compensation horaire de 15 minutes, permettant de prendre en compte leur temps de déplacement de leur lieu de travail vers la cantine la plus proche. Cette disposition est également accordée aux agent-e-s devant réaliser un trajet supplémentaire lorsque leur cantine de site est fermée pour rénovation ou congés annuels.

Les agent-e-s de l'Argonne sont donc à la fois privés de cantine de site et de toute compensation du temps de déplacement qui leur est imposé. C'est une inégalité de traitement inadmissible !

Alors que les agents subissent déjà des conditions de travail de plus en plus difficiles, leur pause méridienne se trouve à son tour dégradée.

Les collègues soussignés demandent donc une compensation horaire de 15 minutes sur le site de l'Argonne afin de prendre en compte le temps de déplacement des agent-e-s de leur poste vers la cantine la plus proche.

